Faut-il reconstruire le centre commercial du Domainede-l'Estérel?



Journée de réflexion

Faut-il reconstruire le centre commercial du Domaine-de-l'Estérel?

Docomomo Québec s'associe à la Société d'histoire de Sainte-Margueritedu-Lac-Masson et d'Estérel, Action Patrimoine, l'Institut du patrimoine de l'UQAM et l'École de design de l'UQAM pour l'organisation de la journée.

Le vendredi 13 mai 2022, le centre commercial du Domaine-de-l'Estérel. immeuble patrimonial classé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, fut démoli. Alors que des groupes de citoyens, locaux et nationaux, veillaient de longue date à sa préservation et à sa mise en valeur et que des démarches étaient en cours afin de faire de cet édifice l'Espace bleu de la région des Laurentides, cette destruction illégale met un frein à toutes ces années d'efforts collectifs. Pour l'instant, du moins. La journée du 17 septembre sera l'occasion de revenir sur les derniers événements et de réfléchir à l'avenir du site en ruine.

La ministre de la Culture et des Communications s'est engagée à ce que cet acte ne reste pas impuni. Une enquête a été ouverte. La Loi stipule qu'une amende peut être infligée au propriétaire qui ne prend pas les mesures nécessaires pour assurer la préservation de la valeur patrimoniale du bien protégé. Or, une amende, la plus élevée soit-elle, suffira-t-elle à réparer l'outrage? Que représente le maximum de 1 140 000 \$ prévu par la Loi? Et si une reconstruction était envisageable? Du point de vue légal, serait-il possible d'imposer cette voie? La Loi ne prévoit-elle pas que le ministre peut obtenir de la Cour supérieure une ordonnance pour faire exécuter les travaux nécessaires pour assurer la préservation de la valeur patrimoniale? Le propriétaire a annoncé qu'il allait reconstruire le bâtiment. Mais souhaitons-nous vraiment cela? Si oui, quels enjeux la reconstruction soulèvet-elle en regard des principes professionnels qui guident la conservation du patrimoine? Quelles sont les marges de manœuvre à notre disposition? D'autres voies sont-elles à explorer afin de perpétuer la mémoire de ce qui fut l'un des premiers témoins de la modernité architecturale du Québec et un élement important du paysage?

C'est avec toutes ces interrogations que nous allons aborder la journée de réflexion à laquelle nous avons convié citoyens, politiques et experts. Quel avenir souhaitons-nous pour le site du centre commercial du Domaine-de-l'Estérel dont il ne reste que les fondations et un vestige de l'entrée sur la rue du Baron-Louis-Empain? Site d'importance vu sa localisation en bordure de la baie du Désespoir du lac Masson et sa plage municipale publique.



CRÉDIT PHOTO: LUCIEN ISABELLE

Programme de la journée

Samedi 17 septembre 2022 • 11 h → 17 h

→ 11 h Visite aux abords du site en compagnie Baron-Louis-Empain, Sainte-Margueritede Michèle Dubuc, présidente, -Masson Société d'histoire de Sainte-Marqueritedu-Lac-Masson et d'Estérel 414, rue du du-Lac Repas libre → 13 h Projection en boucle des vidéos produits en préparation à la journée de réflexion Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, → 14 h Table ronde animée par Philippe Lupien, architecte et professeur de Salle du Conseil, hôtel de ville l'École de design de l'UQAM, et France Vanlaethem, professeure émérite de l'École de design de l'UQAM, présidente chemin Masson de Docomomo Québec Invités confirmés : Mesdames Christine Saint-Pierre, porte-parole de l'opposition officielle en culture et communications et ex-ministre, Julie Francœur, candidate Québec Solidaire dans la circonscription de Bertrand, le docteur Robert Lavigne, fondateur 88 de la Société d'histoire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et d'Estérel, messieurs André Nadeau, candidat du Parti libéral dans la circonscription de Bertrand, Félix Rousseau, agent avis et prise de position, Action patrimoine. de Échange avec la salle → 17 h Verre de l'amitié



docomomoquebec.qc.ca

La journée a été précédée de la mise en ligne de quatre capsules d'information sur le site web de Docomomo Québec portant chacune sur un sujet précis:

- « La reconstruction patrimoniale et la doctrine de conservation »
- « Le projet de conversion du centre commercial en Espace bleu des Laurentides »
- 3. « Antoine Courtens, architecte : entre élégance et modernité »
- 4. « Des exemples de reconstructions à l'inter-national et au Canada »

Remerciements

France Vanlaethem, présidente de Docomomo Québec tient à remercier les membres de son comité diffusion qui ont participé à la logistique de la journée : Soraya Bassil, responsable du comité, Manuela Senese, Sophie Kaltenback et Alec White. Elle remercie également les membres du comité organisateur : Philippe Lupien, Michèle Dubuc, Félix Rousseau, Yves Jubinville et Jean Damecour.

Un grand merci à tous nos commanditaires pour leur soutien financier et sans qui la journée n'aurait pas lieu: Era, l'Ordre des architectes du Québec, Provencher_Roy, Logoflex, le D' Robert Lavigne, fondateur de la Société d'histoire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et d'Estérel, Jean Damecour architecte, la D' Diane Vachon, Consul Général honoraire de Monaco à Montréal et Ottawa.

En collaboration avec :







Partenaires financiers :





PROVENCHER_ROY



JEAN DAMECOUR ARCHITECTE

D' Diane Vachon, Consul Général honoraire de Monaco à Montréal & Ottawa